

Hélios Handicap lauréat 2018 du prix Valais excellence



Réagir à cet article
PAR DIMITRI MATHEY

Jeudi soir, l'Association des entreprises Valais excellence a récompensé Hélios Handicap pour «le caractère exemplaire de son activité». Son directeur n'en revient pas.

«C'est un immense honneur, mais je vous avoue que je suis un peu nerveux pour ce soir.» Au téléphone, la voix du directeur de Hélios Handicap, Franco De Luca, est pleine d'allant. Sa société est lauréate du prix des entreprises Valais excellence. Dans quelques heures, le ministre de l'économie Christophe Darbellay lui remettra son sacre devant un parterre de 140 personnes. «C'est une véritable surprise, j'ai forcément une pensée pour mes collaborateurs avec lesquels on forme une belle équipe.»

Créée en 2004, la structure de sept employés commercialise du matériel dédié aux personnes à mobilité réduite. Elle est notamment la seule en Romandie à s'être spécialisée dans l'adaptation de commandes spéciales pour les tétraplégiques. Et chaque cas est unique. «Plus c'est technique, plus l'approche est humaine», relève Franco De Luca. Il s'explique: «Le produit en soi a peu de vertu. Le plus important, c'est l'évaluation qui est faite conjointement avec la personne pour répondre à tous ses besoins.» Si l'on ose la comparaison à l'industrie du textile, Hélios Handicap table le sur-mesure et non le prêt-à-porter.

Plusieurs facteurs

Yvan Aymon, président de l'Association des entreprises Valais excellence (AEVEX), motive le choix du jury. «Pour désigner le vainqueur, on analyse la crédibilité de l'entreprise en se basant sur des facteurs comme le professionnalisme, l'innovation, la qualité des produits.» Mais pas que. «Elle doit apporter quelque chose au Valais sur le plan durable et social», poursuit-il. En marge de la remise du prix, 13 nouveaux membres vont être intronisés portant à 97 le nombre d'entreprises labellisées Valais excellence.

Un marché qui évolue

Franco De Luca a toujours suivi de très près les questions relatives aux personnes à mobilité réduite. Sur le plan humain comme technologique. «Le regard des gens a beaucoup changé. Voir une personne handicapée n'est plus quelque chose qui sort de l'ordinaire», relève-t-il avant de rappeler qu'il «reste encore beaucoup d'efforts à faire au niveau de l'intégration».

D'un point de vue matériel, les progrès sont significatifs. «Les produits ont grandement évolué et résistent de plus en plus à l'épreuve du temps.» Un fauteuil roulant électrique a par exemple aujourd'hui une durée de vie qui oscille entre quinze et vingt ans. Le marché évolue visiblement plus rapidement que les mentalités.